



Le Maire de DRUELLE BALSAC

Druelle Balsac, le 18/03/2026

Objet : Convocation du conseil municipal – Election du maire et des adjoints

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance publique du Conseil Municipal le :

➤ **Dimanche 22 mars 2026 à 17h00, salle du conseil municipal
Mairie - 2 rue du Stade**

Ordre du jour :

- 1- Election du Maire
- 2- Détermination du nombre d'adjoints
- 3- Election des adjoints
- 4- Délégation du conseil municipal au Maire
- 5- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- 6- Lecture de la charte de l'élu local

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Patrick GAYRARD

NB : Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : « Un conseiller municipal empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseil municipal ne peut être porteur que d'un seul mandat. Le mandat est toujours révocable. Sauf en cas de maladie dûment constatée, il ne peut être valable pour plus de trois séances consécutives. »

POUVOIR (Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

JE SOUSSIGNE.....
AGISSANT EN QUALITE DE.....
EMPECHE(E) D'ASSISTER A.....
QUI SE TIENDRA LE
DONNE POUVOIR POUR ME REPRESENTER, EMETTRE TOUT VOTE ET SIGNER TOUT DOCUMENT A
.....

Signature : Faire précéder la signature
pouvoir »

Fait à Le.....de la mention « bon pour